

Liberté Égalité Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'agriculture urbaine s'enracine dans les villes : 302 nouveaux projets soutenus grâce au plan France Relance

Le 30 juin 2021

302 premiers lauréats de la mesure « Jardins partagés » du plan France Relance ont été sélectionnés depuis son lancement fin mars, venant soutenir durablement le développement de l'agriculture urbaine. Dotée de 17 millions d'euros, elle accompagne aussi bien des collectivités, des associations et des bailleurs sociaux dans la réalisation de leur projet. Les guichets sont toujours ouverts aux dépôts de nouveaux dossiers auprès des réseaux des préfectures.

Le développement de l'agriculture urbaine est une formidable opportunité pour renforcer l'accès à des produits frais et locaux tout en apportant une véritable dimension fédératrice et pédagogique pour les habitants d'un quartier. Les jardins partagés sont aussi des espaces de proximité, d'échange, et de convivialité.

Le plan France Relance soutient ainsi l'émergence et la structuration de jardins partagés aussi bien par le financement de matériels (outils de jardinage, équipements, plants...) que de prestations de formation, d'animation et d'études. Il s'agit, ainsi, de promouvoir des lieux de vie ouverts à la participation des riverains en lien avec d'autres structures de leur quartier (écoles, maisons de retraites, centres sociaux, commerces de proximités...).

Mi-juin, plus de 300 projets ont déjà pu être soutenus grâce au plan France Relance et notamment dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Parmi les premiers lauréats, voici plusieurs exemples :

- La Mutualité française bourguignonne et le projet pEAUtAGé (Nuits-Saint-Georges, Côtes d'Or) créeront dans chaque logement pour personnes âgées un carré de potagers surélevé et une cuve de récupération des eaux de pluie.
- L'association « Groupe SOS Solidarités Centre de soin des Capitelles » (Saint Gilles, Gard) et son projet pour créer des jardins partagés intégrés aux centres de soin et bénéficiant aux patients et familles en situation de précarité.
- L'association VeniVerdi et le projet d'un village agricole de plus 5 000m² (Clichy sur Bois, Seine-Saint Denis) permettront l'émergence de plusieurs jardins partagés et collectifs pour améliorer le cadre de vie, créer des lieux de convivialité, favoriser le vivre ensemble et les liens entre habitants.

- L'association « Gallard Doubout » et le projet « Demen pou jaden » (Guadeloupe) développeront un jardin pédagogique à destination des publics scolaires pour retrouver l'usage d'anciennes plantes et sensibiliser à l'agriculture créole.
- **L'Armée du Salut de Normandie et son projet de création** d'un poulailler et d'un clapier dans son centre d'hébergement et de réinsertion sociale basé à Maromme.

« L'agriculture urbaine est essentielle dans le paysage de nos villes. Elle permet à la fois de renforcer l'accès à des produits frais et locaux tout portant de véritables dynamiques sociales et pédagogiques pour tout un quartier. Avec le plan France Relance, nous soutenons donc son émergence et son développement sur tout le territoire. » a déclaré Julien DENORMANDIE, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Contacts presse

Service de presse du ministère

Tel: 01 49 55 60 11 ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Hôtel de Villeroy 78 bis, rue de Varenne 75007 PARIS www.agriculture.gouv.fr @Min_Agriculture



